

Communiqué de presse du 8 juin 2015

(embargo : 8 juin 2015, 12h00)

Gros potentiel du vélo dans les agglomérations suisses

L'encouragement de la pratique du vélo est très différent entre les agglomérations suisses. Ceci se répercute sur le niveau d'utilisation de ce mode de transport par la population. Dans la plupart des agglomérations suisses, le potentiel du vélo est loin d'être épuisé.

L'utilisation du vélo aujourd'hui : grandes différences

D'une agglomération suisse à l'autre, il existe des différences significatives dans l'usage du vélo. À St-Gall et Burgdorf par exemple, plus de 13% des étapes sont effectuées par les habitantes et habitants à vélo. A l'opposé, cette part tombe à moins de 1 ou 2% dans quelques agglomérations romandes.

Des experts communaux de 35 agglomérations ont évalué, au cours d'entretiens, l'intensité et la qualité de mise en œuvre de diverses mesures de promotion du vélo. Dans les agglomérations des villes réputées « cyclophiles » en Suisse (par ex. Winterthour, Burgdorf, Bâle), la politique de promotion a été jugée très positive. Un retard est perçu dans quelques communes de Suisse latine. Tous les experts s'attendent à ce que l'utilisation du vélo se développe positivement à l'avenir dans leur agglomération.

Un grand potentiel pour le futur

Aujourd'hui, chez les « premiers de classe » (entre autres Burgdorf, Winterthour, Coire et Bienne), l'usage du vélo ne pourra qu'être faiblement renforcé avec les mesures mises en œuvre jusqu'à présent. L'intensité et la qualité de la promotion du vélo devront être bien plus prononcées pour que la pratique du vélo augmente encore. Dans de nombreuses autres agglomérations, des potentiels d'augmentation de 20 à 100% sont encore possibles, par la mise en place de mesures ayant déjà fait leur preuve en Suisse (par ex. Baden-Brugg, Bellinzzone, Genève, Thoune et Zurich). Parmi les agglomérations accusant le plus grand retard, l'utilisation du vélo pourrait même y être doublée (par ex. à Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano).

Recommandations d'intervention

Le succès d'une politique de promotion du vélo repose sur la mise en place de concepts et d'actions taillés sur mesure pour chaque agglomération, une recherche systémique menée dans des études de cas à Lucerne et St. Gall l'a démontré. Le travail de recherche fournit toutefois des recommandations de base pour l'intervention, suivant trois axes stratégiques :

1. Dans les agglomérations présentant un niveau faible d'utilisation du vélo mais des conditions-cadres plutôt favorables, il s'agirait de s'inspirer des « meilleures » agglomérations suisses.
2. Là où les conditions-cadres sont moins bonnes (entre autres à cause de la topographie ou des conditions météorologiques), la promotion du vélo devrait s'appuyer sur des mesures spécifiques permettant de minimiser ces obstacles (par ex. aides à la montée, promotion du vélo à assistance électrique, service d'entretien hivernal).
3. Les „premières de classe“, quant à elles, devraient oser intensifier encore les mesures prises et réaliser de nouvelles mesures innovantes (réseau express vélo, onde verte pour vélos, etc.). Plusieurs villes classées au top du benchmarking international montrent l'exemple (notamment en Hollande au Danemark, en Allemagne).

Illustrations

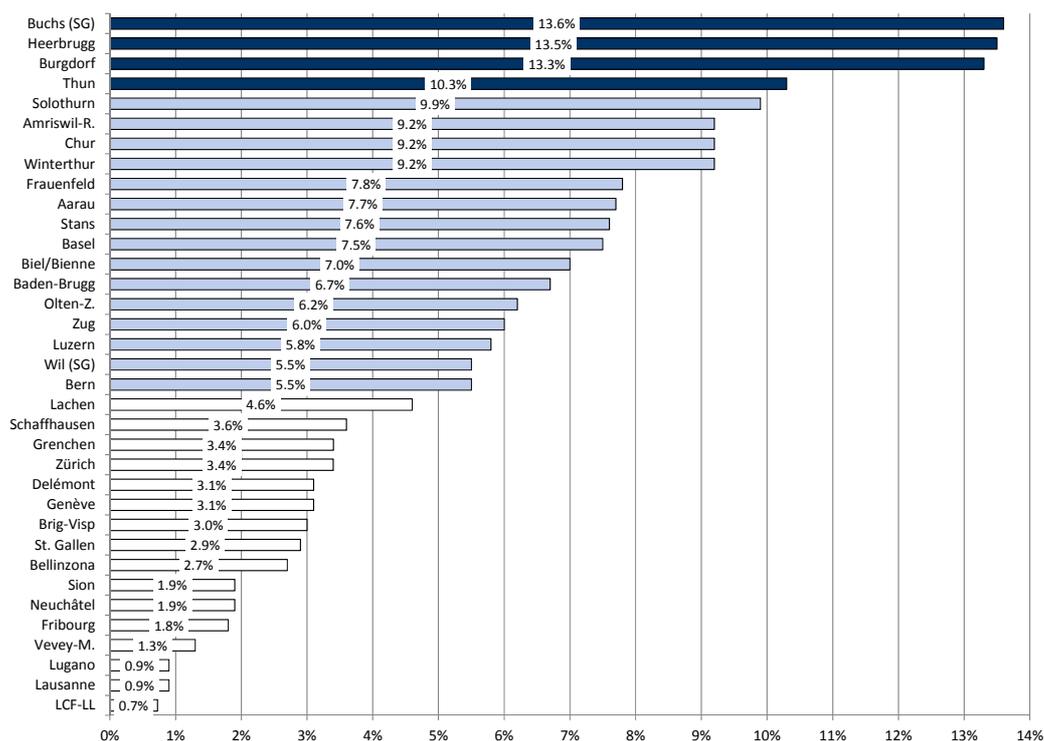


Fig. 1 : Utilisation effective du vélo dans les agglomérations étudiées (part des étapes vélo dans toutes les étapes), selon le microrecensement mobilité et transports 2010

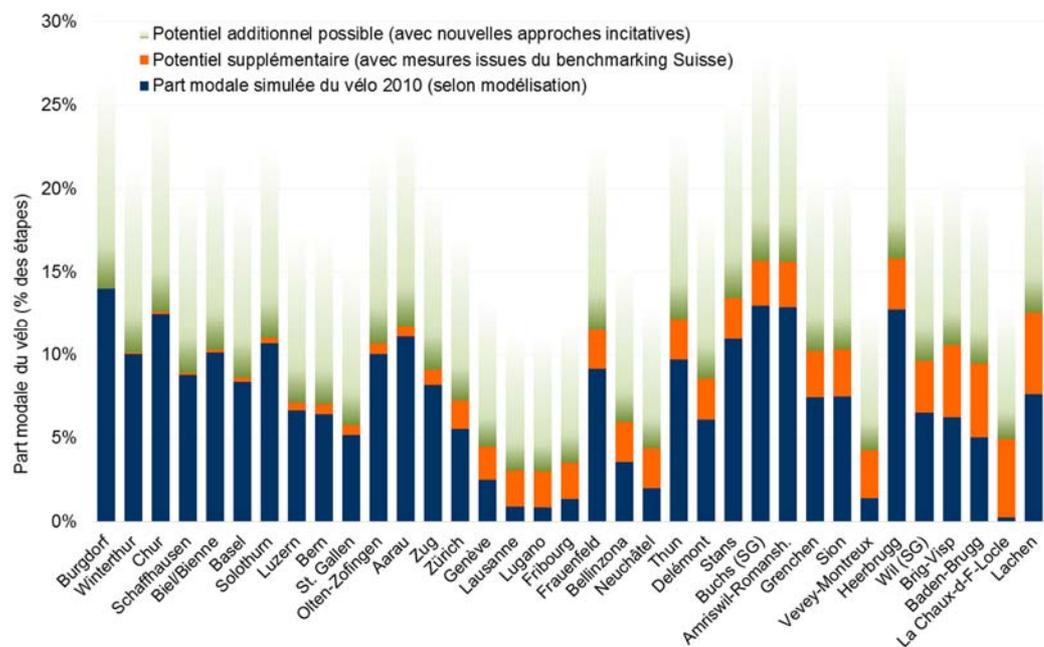


Fig. 2 : Utilisation effective du vélo et augmentation potentielle dans les agglomérations étudiées (part des étapes vélo dans toutes les étapes), selon modélisation

À propos de l'étude

L'étude „Déplacements cyclistes dans les agglomérations – facteurs d'influence, mesures et potentiels » a été menée par une équipe d'experts en transport et de chercheurs du Büro für Mobilität AG (Berne), d'Interface Politikstudien Sàrl (Lucerne) et de la haute école de Lucerne entre 2012 et 2015. Elle a été réalisée grâce à un financement de l'Office fédéral des routes OFROU et sur mandat de l'Association suisse des ingénieurs et experts en transports SVI. Sur la base d'une enquête menée auprès des administrations communales dans 35 agglomérations suisses, les conditions-cadres et mesures de promotion ont été analysées et évaluées. Les données du microrecensement mobilité et transports de 2010 ont permis de calculer des potentiels d'utilisation du vélo. Deux études de cas ont fait l'objet d'une analyse systémique, montrant les corrélations entre l'utilisation du vélo et la promotion de celui-ci. En complément, la littérature spécialisée internationale a été examinée, permettant au total d'établir des recommandations pour la politique de promotion du vélo du futur dans les agglomérations suisses.

Download

Rapport de recherche SVI à télécharger en pdf: www.mobilityplatform.ch > SVI (2015)
(rapport en allemand, résumé en français)

Informations

Virginie Kauffmann, Büro für Mobilität AG, Berne
Tél. 078 703 52 53, virginie.kauffmann@bfmag.ch